



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE L'EURE

ARRETE N° 2026 - 09 - CONC
PORTANT ADMISSION À CONCOURIR AUX ÉPREUVES DE L'EXAMEN
PROFESSIONNEL D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
- SESSION 2026

LE PRÉSIDENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'EURE

- Vu** Le Code Général de la Fonction Publique ;
- Vu** La loi n°2017-86 du 27 janvier 2017, modifiée, relative à l'égalité et la citoyenneté,
- Vu** Le décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation ;
- Vu** Le décret n° 2007-116 du 29 janvier 2007, modifié, fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus aux articles 10 et 21 du décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation ;
- Vu** Le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- Vu** Le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013, modifié, relatif aux modalités de désignation des membres de jury et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- Vu** Le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016, modifié, relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;
- Vu** Le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B ;
- Vu** Le décret n° 2018-114 du 16 février 2018 relatif à la collecte de données à caractère personnel relatives aux caractéristiques et au processus de sélection des candidats à l'accès à la fonction publique et créant la « Base concours » ;
- Vu** Le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;
- Vu** Le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article L325-30 du code général de la Fonction Publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion ;
- Vu** L'arrêté du 21 décembre 2012 portant modification de l'arrêté du 29 janvier 2007 fixant le modèle de document retraçant l'expérience professionnelle des candidats à certains concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale ;
- Vu** l'arrêté n°2025-25 – CONC du 10 juillet 2025 portant ouverture de l'examen professionnel d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe – session 2025.

- Considérant** La convention cadre pluriannuelle relative à l'organisation des concours et examens professionnels de portée régionale ou infrarégionale dans le cadre de la coopération régionale entre les Centres de Gestion de Normandie (14-27-50-61 et 76) ;
- Considèrent** Le règlement général des concours et examens professionnels organisés par les Centres de Gestion de Normandie.

Adresser la correspondance à Monsieur le Président du Centre de Gestion

10 Bis rue du Docteur Michel BAUDOUX – BP 276 – 27002 EVREUX CEDEX – Tél : 02 32 39 23 99 – Mail : info@cdg27.fr –
Site Internet : www.cdg27.fr

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Sont autorisés à participer aux épreuves de l'examen professionnel d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe – session 2026, les candidats ci-après cités :

Nom	Prénom	Admis à concourir sous réserve de fournir la ou les pièce(s) suivante(s) au plus tard le jour de la 1 ^{re} épreuve, soit le 25 mars 2026 :
ABIDA	Nadia	
AUBERT	Angelique	
BANNERMAN-ROOK	Amanda	
BASILLE	Nadège	
BINET	Cassandra	L'état détaillé des services – la position d'activité et le formulaire retracant l'expérience professionnel
BINET	Fabien	L'état détaillé des services – la position d'activité et le formulaire retracant l'expérience professionnel
BOULKHIR	Sofia	Le formulaire retracant l'expérience professionnel
BRAIE	Marie	
BRION	Damien	
CHOUVIAT	Lena	L'état détaillé des services – la position d'activité et le formulaire retracant l'expérience professionnel
CLEMENT	Bérénice	
DELALONDE	Alexandre	
DELPHAN	Floriane	La position d'activité et le formulaire retracant l'expérience professionnel
DIALLO	Soke	
DUDOUT	Gael	
DURAND	Marie	Le formulaire retracant l'expérience professionnel
FERREIRA OLIVEIRA	Audrey	
GRARD	Solenn	
GROUX-NAY	Caroline	Le formulaire retracant l'expérience professionnel
GUEMAS	Dimitri	L'état détaillé des services – la position d'activité et le formulaire retracant l'expérience professionnel
GUERIN	Laurence	
LEFEVRE	Eva	Le formulaire retracant l'expérience professionnel
LEFORT	Aurélie	
LEGEARD	Sylvain	
LEGREAND	Christine	
LELANDOIS	Valentine	
LELIEVRE	Mélanie	Le formulaire retracant l'expérience professionnel
LEROUY	Manon	L'état détaillé des services – la position d'activité et le formulaire retracant l'expérience professionnel
LOZAY	Fiona	L'état détaillé des services
MAGLOIRE	Océane	
MAILLOT	Kathleen	L'état détaillé des services – la position d'activité et le formulaire retracant l'expérience professionnel

Adresser la correspondance à Monsieur le Président du Centre de Gestion

10 Bis rue du Docteur Michel BAUDOUX – BP 276 – 27002 EVREUX CEDEX – Tél : 02 32 39 23 99 – Mail : info@cdg27.fr –
Site Internet : www.cdg27.fr

Nom	Prénom	Admis à concourir sous réserve de fournir la ou les pièce(s) suivante(s) au plus tard le jour de la 1 ^{re} épreuve, soit le 25 mars 2026 :
MAME AUX	Ludevine	
MARIETTE	Gwendoline	
MELISSE	Alexandre	
MORAINVILLE	Gwendolyne	
PEINEAU	Florian	Manque la 1 ^{re} page du formulaire retracant l'expérience professionnel
POLLIN	Valérie	
ROUXEL	Emma	
SAVARY	Audrey	L'arrêté de reclassement au grade d'adjoint d'animation - L'état détaillé des services – la position d'activité et le formulaire retracant l'expérience professionnel
SZALEMEJ	Valentin	
TISON	Perrine	L'état détaillé des services – la position d'activité et le formulaire retracant l'expérience professionnel
TRICARD	Emilie	
VOLOG-HINGANU	Alina	

ARTICLE 2 : Ne sont pas autorisés à participer aux épreuves écrites de l'examen professionnel d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe - session 2026, les candidats ci-après cités :

Nom	Prénom	Motif du refus
DUPONT	Rose	Ne remplit pas les conditions d'inscription à cet examen professionnel.

Pour information, chaque candidat a été destinataire d'un courrier indiquant le motif du refus à concourir.

ARTICLE 3 : Ont annulé leur inscription de l'examen professionnel d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe - session 2026, les candidats ci-après désignés :

Nom	Prénom	Motif du refus
HONORE	Malika	Annulation par transmission d'un mail en date du 7 janvier 2026

ARTICLE 3 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen - 53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen - Téléphone : 02 32 08 12 70 - dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télerecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de l'EURE.

Fait à Évreux, le 20 janvier 2026

Le Président,

Pascal LEHONGRE



Adresser la correspondance à Monsieur le Président du Centre de Gestion

10 Bis rue du Docteur Michel BAUDOUX - BP 276 - 27002 EVREUX CEDEX - Tél : 02 32 39 23 99 - Mail : info@cdg27.fr -
 Site Internet : www.cdg27.fr